

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 446 mettant provisoirement à la charge du budget local- un déficit de 22.433 Fr. 07 constaté dans la caisse du receveur de l'enregistrement

n° 446

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 mai 1939

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est mis provisoirement à la charge du budget local le montant du déficit de 22.433 fr. 07 (vingt deux mille quatre cent trente-trois francs sept centimes) constaté dans la caisse du receveur de l'enregistrement d'après le procès-verbal susvisé du 15 décembre 1937.